



**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
POUR LE DÉPLOIEMENT ET LE RENFORCEMENT
DU DÉFI « LES ÉCO-MÔMES » DANS LES CENTRES DE LOISIRS
ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

RÈGLEMENT



**DATE LIMITE DE CANDIDATURE :
9 JUIN 2017**

www.est-ensemble.fr

I. La présentation de la démarche du défi « les Éco-mômes »

1. Contexte

L'Établissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble regroupe neuf villes de Seine-Saint-Denis (Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville) et plus de 400 000 habitants.

Dans le cadre de son « Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Est Ensemble prévoit de mobiliser l'ensemble de ses habitants afin de relever le défi de la transition énergétique. Est Ensemble a ainsi organisé 3 éditions du défi « Familles à Énergie Positive » (2013-2016) qui ont permis d'accompagner environ 150 familles aux éco-gestes dans leur logement.

Est Ensemble a élargi son champ d'action avec un projet de mobilisation des plus jeunes au travers de l'expérimentation d'un défi associant les centres de loisirs pendant l'année scolaire 2016-2017 : le défi Éco-mômes. Ce défi vise à développer les connaissances des animateurs et des enfants en matière de développement durable tout en créant un réseau dynamique et interactif d'échanges entre animateurs des villes et du territoire.

D'ici à 2020, Est Ensemble souhaite accompagner le déploiement du défi Éco-Mômes dans 80 centres de loisirs en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat « Maîtrisez Votre Énergie » (ALEC-MVE) qui coordonne et anime le défi sur l'ensemble du territoire.

2. Retour sur l'édition 2016-2017 du défi « les Éco-mômes »

Suite au premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en mai 2016, 25 centres de loisirs répartis sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble ont été retenus pour participer au défi « les Éco-mômes ». Les 49 animateurs/directeurs participants ont été réunis en équipes inter-centres afin de réaliser des épreuves permettant de marquer des points. Ces épreuves sont pensées pour privilégier les échanges, la coopération et pour impliquer autant les enfants que les animateurs !

D'octobre à décembre, 49 animateurs ont été formés sur 4 thématiques du développement durable (énergie, eau, déchets et mobilité) et ont bénéficié d'un accompagnement méthodologique et pédagogique pour développer des activités avec les enfants.

De décembre à mai, les animateurs et les enfants ont réalisé des activités, des créations et des projets en lien avec le développement durable. Depuis le lancement du défi lors des vacances de Noël, c'est plus de 60 actions qui ont été réalisées : atelier de dessins pour dire non au gaspillage alimentaire, création d'une vache fabriquée avec des emballages de récupération, création d'une maquette de voiture solaire....

Et le défi n'est pas encore fini ! Le podium sera dévoilé le 24 mai prochain lors d'une cérémonie de clôture à destination des animateurs. Les enfants seront récompensés quant à eux le 31 mai pendant la semaine du développement durable.



3. L'objet de l'appel à manifestation d'intérêt 2017-2018

Le défi « les Éco-Mômes » vise à **former les équipes éducatives des centres de loisirs aux enjeux de du développement durable afin qu'elles puissent sensibiliser à leur tour les enfants**. Tout au long du défi, **les centres de loisirs sont accompagnés par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat « Maîtrisez Votre Énergie » (ALEC-MVE)** qui forme les animateurs sur différentes thématiques (réduction de la consommation d'énergie, d'eau, recyclage des déchets et mobilité) et met à leur disposition des outils ludiques, méthodologiques permettant de développer un projet pédagogique complet.

Pour l'année scolaire 2017-2018, **Est Ensemble lance un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin d'identifier une trentaine de centres de loisirs volontaires** souhaitant déployer ou renforcer la mise en œuvre du défi « les Éco-mômes » selon les modalités suivantes :

- **Module « déploiement du défi les Éco-mômes » pour l'accompagnement de 18 nouveaux centres de loisirs ;**
- **Module « renforcement du défi les Éco-mômes » pour l'accompagnement de 15 centres de loisirs ayant participé à l'édition 2016-2017.**

Le financement du défi « les Éco-mômes » est porté par Est Ensemble dans le cadre d'une convention d'objectifs passée avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat « Maîtrisez Votre Énergie » (ALEC-MVE).

II. Les principes généraux du défi « les Éco-mômes »

Le défi « les Éco-mômes » a pour objectif de **générer une émulation ludique entre centres de loisirs pour créer et partager un maximum de contenus et d'activités**. Cette émulation permettra de sensibiliser de manière soutenue les enfants au développement durable par l'intermédiaire des animateurs.

Pour cela, un socle de connaissance est transmis aux animateurs lors de temps de formations thématiques en septembre-octobre (phase 1). Puis, des défis multiples seront lancés aux animateurs formés à partir de novembre et jusqu'à la fin du défi en juin (phase 2).

Les animateurs sont invités à **construire et développer des projets en lien avec les 4 thèmes abordés en formation** : climat et énergie, gestion de l'eau, déchet et consommation, mobilité et qualité de l'air. Un temps complémentaire de formation porte sur l'utilisation d'outils de mesure et la construction de projets pédagogiques.

Ils sensibilisent les enfants via des actions ludiques, créatives et les accompagnent dans la création de réalisations/outils.

1. Les objectifs pédagogiques du défi

- Acquérir/consolider les compétences des équipes éducatives en matière de développement durable pour ensuite les transmettre aux enfants,
- Accompagner les centres de loisirs à développer des projets pédagogiques sur les thématiques abordées,
- Créer et diffuser des supports de sensibilisation/valorisation auprès d'un large public,
- Sensibiliser les enfants et consolider leurs connaissances nouvellement acquises au travers d'activités ludiques,
- Créer une dynamique de réseau des centres de loisirs sur le territoire.

2. Le projet pédagogique du défi

Le défi cible les cycles 1 à 3 (maternelle et primaire). Il a pour objectif de transmettre aux enfants, via les animateurs, un socle de savoirs sur le développement durable en privilégiant la prise en compte de leur environnement proche, l'autonomie et l'initiative.

Ces savoirs sont ensuite mobilisés dans le cadre d'animations. Le défi est donc l'occasion d'engager les enfants dans un projet citoyen concret qui est ancré dans leur réalité.

3. Les outils d'accompagnement

Des outils sont prévus pour accompagner les participants :

- **kit pédagogique** (mallette pédagogique et technique) : un kit est fourni à chaque centre de loisirs participant, il contient du matériel de mesure et d'animation, des supports d'information.
- **Outils numériques** : une plateforme d'échange (Google drive) regroupe les documents des formations et tous autres documents utiles, il existe aussi un groupe de discussion.
- **3 mallettes animations** : clés en main, elles sont mises à disposition sur demande pour l'ensemble des centres de loisirs. Ce sont des animations sur le thème de l'énergie.

4. Le déroulé du défi

Le défi se décline en 2 temps :

- **Phase 1 (septembre- octobre) : la formation des animateurs/directeurs**

Les participants bénéficient de formations thématiques sur les enjeux du développement durable ainsi que **d'un accompagnement méthodologique et pédagogique**. Le but est de leur fournir un socle de connaissance lors de temps de formations sur :

- l'énergie et le changement climatique,
- le cycle de l'eau et la gestion de l'eau,
- la prévention des déchets et la consommation,
- la mobilité et la qualité de l'air,
- l'utilisation d'outils de mesure et la construction de projets pédagogiques.

- **Phase 2 (novembre à juin) : le temps du défi**

Les centres de loisirs sont regroupés par équipe (3 à 4 centres de loisirs forment une équipe). **Pour gagner le défi, chaque équipe doit générer un maximum de points.**

Ces points se gagnent à travers **la création et réalisation d'activités** (ex : animations, spectacles, créations artistiques, sorties, enquêtes...) ainsi qu'en **relevant des épreuves qui leur sont données au fur et à mesure** (ex : trouver où se situent les poubelles de tri de piles et d'ampoules les plus proches, mener des enquêtes de terrain, travailler avec les équipements d'Est Ensemble tel que les bibliothèques, cinémas...). **Ces épreuves privilégient autant que possible la coopération et l'échange.**

Le défi implique directement les animateurs (ils reçoivent les défis et doivent les relever) mais ils **concernent tout autant les enfants**. Chaque centre de loisirs est libre de les inclure ou non dans la prise de connaissance du défi global et de ses modalités selon son propre projet pédagogique.

Les périodes de vacances scolaires constituent des temps forts durant lesquels les centres de loisirs sont appelés à créer des activités, produire des contenus selon des thématiques prédéfinies. Par exemple :

- vacances scolaires de Noël : déchets et consommation
- vacances scolaires de février : climat/ énergie et mobilité/ qualité de l'air
- vacances scolaires de printemps : eau.

Les vacances scolaires de novembre sont dédiées à une première phase d'expérimentation des enseignements et outils présentés lors des formations.

Les centres de loisirs bénéficient d'un accompagnement tout au long du défi à plusieurs occasions :

- des ateliers sont prévus 1 à 2 semaines avant chaque vacances scolaires. Ce temps permet de créer des synergies de travail, de partager des retours d'expérience ou des créations, et de faire le point sur le défi.
- des réunions d'équipes (uniquement dans le cadre du module « déploiement » du défi) sont prévues après chaque temps de vacances. Elles permettent d'échanger de manière privilégiée en petits groupes sur le déroulé du défi et les projets à développer.

Le défi prend fin pendant la Semaine du Développement Durable (fin mai-début juin). Un événement de clôture permet de valoriser le travail de tous les centres de loisirs. C'est aussi un temps permettant de remettre les prix aux participants du défi.

III. Les différents accompagnements proposés dans le défi « Les Éco-Mômes »

Pour cette 2^{ème} édition du défi « les Éco-mômes », Est Ensemble propose 2 types d'accompagnements aux centres de loisirs volontaires.

1. Un module « déploiement » du défi « les Éco-mômes »

Est Ensemble propose d'accompagner 18 nouveaux centres de loisirs (soit une moyenne de deux centres de loisirs par ville) selon les spécificités suivantes :

Objectif pédagogique : initier/renforcer les connaissances des animateurs/directeurs en matière de développement durable et savoir les transmettre dans le cadre d'animations avec les enfants

- **Cibles** : directeurs de centre de loisirs et animateurs référents « défi les Éco-Mômes »
- **Formations** : 3 journées entières sont prévues en septembre-octobre 2017 sur les enjeux thématiques et méthodologiques.
- **But du défi** : réaliser des activités tout au long de l'année pour marquer des points.
- **Atelier de co-création** : 3 temps d'1/2 journée sont prévus avant chaque vacances scolaires (Noël, hiver, printemps).
- **Réunions d'équipes** : 3 temps d'1/2 journée sont prévus après chaque vacances scolaires (Noël, hiver, printemps).
- **Visites de terrains** : 3 temps d'1/2 journée sont prévus pour visiter des ouvrages gérés par Est Ensemble (assainissement, déchets, cinémas, bibliothèques...).

2. Un module « renforcement » du défi les Éco-mômes »

Est Ensemble propose d'accompagner 15 centres de loisirs ayant participé à l'édition 2016-2017 (au moins un centre de loisirs par ville) selon les spécificités suivantes :

Objectif pédagogique : renforcer les connaissances des animateurs/directeurs en matière de développement durable et inscrire le défi « les Éco-Mômes » dans les programmes pédagogiques des centres de loisirs

- **Cibles** : directeurs de centre de loisirs, animateurs référents du « défi les Éco-Mômes » et coordinateurs ville
- **Formations** : 2 journées entières sont prévues en septembre-octobre sur les enjeux thématiques et méthodologiques.
- **But du défi** : réaliser des programmations d'activités, des projets pédagogiques sur les temps forts des vacances scolaires.
- **Ateliers de partage** : 4 temps d'1/2 journée sont prévus après chaque vacance scolaire (Toussaint, Noël, hiver, printemps) pour capitaliser les retours d'expérience et réaliser des ateliers thématiques selon les priorités des centres de loisirs participants.
- **Visites terrains** : 3 temps d'1/2 journée sont prévus pour visiter des ouvrages gérés par Est Ensemble (assainissement, déchets, cinémas, bibliothèques...).

IV. Les modalités de candidatures

1. Les porteurs de projet éligibles

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux centres de loisirs présents sur le territoire d'Est Ensemble, à savoir : les villes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

2. L'engagement du centre de loisirs

Les centres de loisirs retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt s'engagent à :

- désigner un binôme « directeur de centre de loisirs » et « animateur référent » qui sera chargé de coordonner et mettre en œuvre le défi « les Éco-Mômes » tout au long de la vie du projet ;
- autoriser et faciliter l'accès du binôme « directeur de centre de loisirs » et « animateur référent » pour qu'il participe à l'ensemble des temps prévus dans le cadre du défi « les Éco-Mômes » : formations, ateliers, visites, réunions... ;
- participer activement au déroulement du défi : réalisation d'activités avec les enfants, contributions à la vie du défi (fiches activités, photos et autres documents) ;
- signer le dossier de candidature actant l'engagement du centre de loisirs dans le défi « les Éco-mômes ».

3. Les délais de candidature

Les centres de loisirs intéressés sont invités à remplir le dossier de candidature et le transmettre complété au plus tard pour **le 9 juin 2017** en version électronique à l'adresse suivante : nicolas.leroux@est-ensemble.fr.

Pour toute question relative à cet appel à manifestation d'intérêt, vous pouvez contacter : Nicolas LEROUX, chargé de mission Plan Climat à la Direction de l'Environnement et Écologie Urbaine d'Est Ensemble au 01 79 64 54 90.

4. L'analyse des candidatures

Est Ensemble analysera les dossiers dès la clôture des candidatures selon les critères suivants :

- Répartition géographique : au moins un centre de loisirs par ville et par type d'accompagnement (module déploiement et renforcement) ;
- Motivation du dossier de candidature ;
- Ordre d'arrivée des candidatures dûment remplies (dossier de candidature notamment signé par le directeur et l'animateur) sur la boîte mail mentionnée ci-dessus.

Est Ensemble **organisera le mardi 20 juin de 9h30 à 11h une réunion de présentation du défi à destination des lauréats de l'AMI**. Un échange portera notamment sur le calendrier prévisionnel des formations prévues en septembre – octobre.

Est Ensemble informera les candidats par courrier de la suite donnée à leur candidature au plus tard le 1^{er} juillet 2017.

V. ANNEXES

- Annexe 1 : Liste des centres de loisirs ayant participé au défi « Les Éco-mômes » 2016-2017 :

Ville	Centre de loisirs
Bagnolet	AJDB
	Henri Barbusse
	Henri Wallon - élémentaire
	Henri Wallon - maternelle
	Jean Jaurès
	Joliot Curie
	Jules Ferry
	Paul Langevin
Bobigny	Jean Jaurès
	Paul Eluard
	Victor Hugo
Bondy	Guillaume Apollinaire
	Pasteur
Les Lilas	Victor Hugo
Montreuil	Anatole France
	Françoise Héritier
	Stéphane Hessel
Noisy-le-Sec	Bayard - Maternelle
	Carnot
	Henri Quatremaire
Pantin	Jacques Duclos
	Les Gavroches
Pré-Saint-Gervais	Jean Jaurès
Romainville	Charcot Barbusse
	Louis Aubin - Maternelle

▪ Annexe 2 : Description des formations

Le présent descriptif des formations vous est fourni à titre indicatif, ces dernières peuvent être amenées à être modifiées.

Descriptif général des formations

- **Publics cible** : animateurs et directeurs de centres de loisirs, éducateurs, médiateurs. Tout acteur souhaitant s'impliquer dans la sensibilisation de son public au développement durable.
- **Effectif** : 20 stagiaires maximum par formation.
- **Modalités** : La salle d'accueil et le matériel (vidéoprojecteur, écran blanc et tableau papier) ainsi qu'une collation sont assurés par la structure accueillante.
- **Bilan & Évaluation** : Une évaluation individuelle via un questionnaire de satisfaction sera remise en fin de formation.

Descriptif des formations thématiques

L'ensemble des formations a pour objectif de transmettre les bases de connaissance pour bien appréhender chaque thématique. L'accent est mis sur la mise en situation pour :

- **apprendre en faisant** : via des animations types permettant d'illustrer des concepts clés
- **apprendre en s'interrogeant** : via des activités participatives mobilisant les connaissances acquises

1. Les fondamentaux sur l'énergie et le climat

Objectif général : Faire du stagiaire un acteur de la transition énergétique et favoriser la culture commune et les éléments de langage sur le sujet des charges d'énergie et du changement climatique, lors de ses activités personnelles et professionnelles.

Objectifs détaillés de la formation :

- Fournir la connaissance des enjeux liés à l'énergie et au climat dans une perspective de DD,
- Prendre conscience des impacts et des solutions et comportements alternatifs,
- Assimiler les connaissances de manière à pouvoir les transmettre à son tour aux personnes auxquelles le stagiaire sera quotidiennement confronté.

Finalités

Le stagiaire comprend :

- Les enjeux liés à la consommation d'énergie,
- Le caractère épuisable ou renouvelable des matières utilisées,
- L'impact des écogestes sur le bilan économique et environnemental,
- Les moyens de réductions des consommations par les usages et les équipements.

Le stagiaire sait :

- Différencier les différentes formes et sources d'énergie,
- Hiérarchiser et comprendre les différents coûts d'énergie,
- Identifier les causes de l'effet de serre et du changement climatique,
- Passer du discours à la pratique en sachant s'impliquer individuellement et collectivement,
- Détecter et mesurer des consommations d'électricité,
- Relayer autour de lui les compétences acquises.

2. Les fondamentaux de la gestion et déchets et de la consommation durable

Objectif général : Faire du stagiaire un acteur de la gestion responsable des déchets et favoriser la culture commune et les éléments de langage sur le sujet lors de ses activités personnelles et professionnelles.

Objectifs détaillés de la formation :

- Avoir une vision claire du contexte, et appréhender les enjeux liés à la problématique des déchets,
- Connaître les différentes filières existantes,
- Connaître les processus de collecte et de traitement des déchets ménagers
- Prendre conscience des impacts, et maîtriser les solutions et comportements alternatifs,
- Assimiler les connaissances de manière à pouvoir transmettre à son tour aux personnes auxquelles le stagiaire sera quotidiennement en contact.

Finalités

Le stagiaire comprend :

- Les enjeux induits par sa consommation, prend conscience de la quantité et de la toxicité de certains déchets produits et du gaspillage alimentaire,
- Les règles du tri s'appliquant sur son territoire et en dehors,
- Les bonnes pratiques et les moyens de réductions des déchets,
- Les notions de réemploi, de réutilisation, de recyclage, et l'impact du jeter.

Le stagiaire sait :

- Connaître les principales consignes de tri, classer les différents types de déchets,
- Identifier les dispositifs de collecte sur son territoire,
- Identifier les bonnes pratiques à améliorer dans son milieu professionnel,
- Se positionner en tant qu'acteur dans la gestion de ses déchets, et réduire les déchets à la source en modifiant ses actes d'achats, et faire les courses en produisant moins de déchets,
- Relayer autour de lui les compétences acquises.

3. Les fondamentaux de la mobilité et de la qualité de l'air

Objectif général : Faire du stagiaire un acteur de la gestion responsable de sa mobilité et favoriser la culture commune et les éléments de langage sur le sujet lors de ses activités personnelles et professionnelles.

Objectifs détaillés de la formation :

- Comprendre les causes et les conséquences de la pollution de l'air,
- Mener une réflexion sur sa place individuelle et en groupe dans le contexte actuel,
- Connaître les avantages/inconvénients des *différents modes de transports*,

Finalités

Le stagiaire comprend :

- Les causes et conséquences de la pollution de l'air,
- Les enjeux et effets sanitaires, sociaux et économiques liés à la mobilité et la pollution de l'air associée.

Le stagiaire sait :

- Définir les différents termes liés à la thématique des transports,
- Relier les thématiques mobilités et qualité de l'air à d'autres enjeux sociétaux,
- Comment réduire dès à présent l'impact de sa mobilité,
- Relayer les compétences acquises autour de lui.

4. Les fondamentaux sur la gestion de l'eau

Objectif général :

Faire du stagiaire un acteur de la gestion responsable de l'eau et favoriser la culture commune et les éléments de langage sur le sujet lors de ses activités personnelles et professionnelles.

Objectifs détaillés de la formation :

- S'approprier les enjeux liés à l'eau,
- Sensibiliser le public aux enjeux des milieux aquatiques,
- Connaître les cycles de l'eau et sa remise en cause par les activités humaines
- Comprendre le traitement des eaux usées et la potabilisation et distribution de l'eau

Finalités

Le stagiaire comprend :

- L'étendue du cycle naturel de l'eau,
- Les conséquences de notre consommation sur le milieu naturel et la santé,
- Les moyens de maîtriser les consommations par le comportement et les équipements.

Le stagiaire sait :

- Inciter le public aux comportements plus responsables,
- Détecter et trouver une solution à une fuite,
- Projeter concrètement des actions de réduction de consommation d'eau dans ses missions.
- Relayer autour de lui les compétences acquises.

5. Comprendre et utiliser les outils de mesure de l'ALEC-MVE et mener son projet pédagogique

Objectifs généraux de la formation :

1/ A partir du kit pédagogique une présentation et l'animation in situ d'outils de mesures permettront aux stagiaires de découvrir l'intérêt, la pratique et l'usage de ces outils, pour à terme favoriser ou développer des projets d'enquête sur les consommations des biens qui nous entourent.

2 /A partir d'un temps dédié, une présentation de méthode de réflexion et un appui permettront aux stagiaires de bien articuler leur projet pédagogique.

Objectifs détaillés de la formation :

- Savoir utiliser les outils de mesures de la mallette technique,
- Sensibiliser le public aux enjeux des consommations (eau, énergie) autour de nous
- Être en mesure de développer un projet pédagogique sur le thème du développement durable.

Finalités

Le stagiaire sait :

- Utiliser les outils de la mallette technique suivants : wattmètre, débitmètre, luxmètre, pluviomètre, thermomètre, podomètre...
- Développer un projet pédagogique sur le thème du développement durable.

Le stagiaire comprend :

- Les enjeux pédagogiques du développement durable
- L'usage des outils de mesures
- Le principe d'enquête environnemental
- Les données affichées et les faire assimiler par le public
- Comment adapter ces outils à ses besoins et les reproduire dans sa structure
- Relayer autour de lui les animations présentées.

▪ **Annexe 3 : Exemples d'animations réalisées dans le cadre du défi « Les Éco-Mômes »**

A titre d'exemple, voici quelques types d'actions, d'animations qui ont pu voir le jour dans le cadre d'un défi précédent :



Réunion de présentation du défi aux participants



Formation : mise en pratique d'animations dans le cadre de la mobilité - Construction de véhicules propres



Réunion de présentation du défi avec un premier travail participatif de recensement des envies



Formation : mise en pratique d'animations dans le cadre de la mobilité - Mobilisation des connaissances innées sur les transports et génération de questionnements.



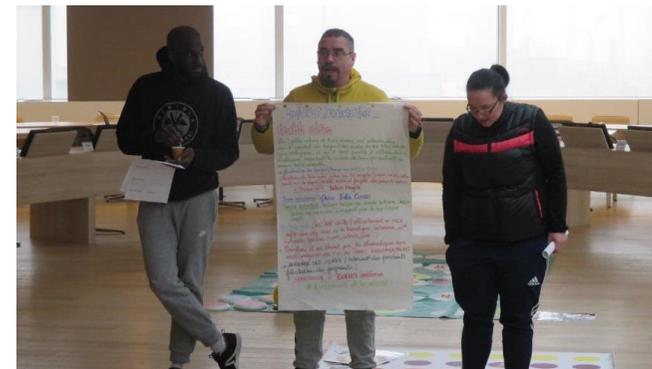
Formation : Mobilisation des nouveaux acquis : Réalisation de sketches sur le cycle l'eau à partir de scénarios donnés.



Formation pédagogique : fabrication et remise de kits de pédagogiques aux animateurs.



Ateliers de co-création : formation à des animations clés en main sur l'énergie.



Ateliers de co-création : restitution de groupe sur des ateliers pédagogiques



VACANCES DE LOÛL Régles du Défi « Les Eco-mômes » 2016-2017

Tranche d'âge	Effectif :	Thème :	Int ou Ext	Durée :
3-11 ans	12	Déchets et Consommation	INT.	2h.

Titre : Customisation de nos poubelles de Tri par notre salle d'activité.

Description de l'animation :
Récupération de 2 poubelles en plastique. Les enfants les ont ensuite entouré de papier Kraft bleu, puis décoré (Dessins, écritures) Puis Création d'une affiche "Les Eco-mômes"

Matériel pour l'animation :
Poubelles plastique
Papier Kraft, scotch
Crayons feutres, Posca
Affiche blanche

Déroulé de l'animation :
Discussion sur les différents déchets (ceux qui se recyclent ou pas) et sur l'importance d'utiliser les poubelles de Tri parce que les différentes matières puissent être recyclées (avec l'idée d'éviter d'utiliser de nouvelles matières premières).
Puis Customisation des poubelles.

Centre de loisirs référent :	Commentaire :
BAGUALET Jean-Jaques Primaire	

Exemple de fiche d'activités demandée dans le cadre du défi :
ces fiches types ont pour objectif de mutualiser à terme les réalisations des centres de loisirs.



Exemple d'activités réalisées dans le cadre du défi : affiches/ charte sur le développement durable, affiches pédagogiques réalisées par les enfants sur le tri sélectif et la gestion des déchets.



Exemple d'activités réalisées dans le cadre du défi : Réalisations artistiques sur la thématique des déchets. Objets réalisés dans le cadre des vacances scolaires de Noël.



Exemple d'activités réalisées dans le cadre du défi : Sortie à la découverte de mode de productions alternatifs. Ici l'alimentation en milieu urbain



Exemple d'activités réalisées dans le cadre du défi : Défi de recherche et de localisation de points de recyclage par les enfants dans leur environnement proche